



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2022

Les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie à 20h30, suite à la convocation du 28 mars 2022.

Secrétaire de séance : Nathalie MATHIEU

Présents : Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Nathalie MATHIEU, Philippe BRAVARD, Dominique MALEYRIE, Pierre FAUCHER, Sébastien SAGNE, Pierre PARVEAU

Absents excusés : Brigitte MARSAC, Françoise MOMMELE

BUDGETS 2022

Pour 2022 les budgets primitifs suivants ont été présentés au conseil municipal par Sandrine FAUREL :

Budget principal de la commune

- Section de fonctionnement
Recettes : 300 854.31 €
Dépenses : 300 854.31 €

- Section investissement
Recettes : 590 138.52 €
Dépenses : 590 138.52 €

Total résultats cumulés dépenses : 890 992.83 €

Total résultats cumulés recettes : 890 992.83 €

Ce budget primitif du budget principal de la commune est adopté à l'unanimité.

Budget du service de distribution d'eau potable et assainissement

- Section d'exploitation
Recettes : 112 847.82 €
Dépenses : 112 847.82 €

- Section investissement
Recettes : 81 315.38 €
Dépenses : 81 315.38 €

Total résultats cumulés dépenses : 194 163.20 €

Total résultats cumulés recettes : 194 163.20 €

Ce budget primitif du service de l'eau potable et assainissement est adopté à l'unanimité.

Budget du lotissement

- Section de fonctionnement
Recettes : 143 814.67 €
Dépenses : 143 814.67 €

- Section d'investissement
Recettes : 222 452.66 €
Dépenses : 222 452.66 €

Total résultats cumulés dépenses : 366 267.33 €

Total résultats cumulés recettes : 366 267.33 €

Ce budget primitif du lotissement est adopté à l'unanimité.

CCAS

Le CCAS ayant été dissout au 31 décembre 2021 (remplacé par une commission des affaires sociales) il convient d'affecter l'excédent du fonctionnement d'un montant de 1 561.14€ au budget principal de la commune. Approuvé à l'unanimité.

ACQUISITION TERRAIN STADE

Le conseil adopte à l'unanimité l'achat des parcelles AT 300 et AT 302 d'une surface de 10 ares et 92 centiares pour un montant de 900€. Contact sera pris avec le notaire pour procéder à l'achat.

VOIRIE

Le programme de réfection voirie 2022 est arrêté à 14 551.99€ HT (devis FREYSSINET/LALIGAND).

Une demande de subvention (40%) sera présentée au Conseil Départemental pour 5 820.80€.

Les routes concernées sont :

Champs d'Ornac	2 960.00
Laborie	1 000.50
Le Péage	5 093.75
Le Poteau	225.00
Pujols	5 047.74
Bressounneix	225.00

Approuvé à l'unanimité.

CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE

Le chauffe-eau du stade doit être remplacé. Le devis de l'entreprise EINSARGUEIX et FILS d'Uzerche d'un montant de 3 476.26€ H.T. est retenu. Approuvé à l'unanimité.

DIVERS

*L'achat d'un tracteur sur le budget de l'eau pour l'entretien des terrains autour des captages et autres travaux est envisagé. Des contacts seront pris avec des vendeurs locaux.

*Des devis seront établis pour la rénovation du Club House (fenêtres, carrelage, isolation etc.)

*Le Comice Agricole aura lieu le 9 juillet à Perpezac le Noir. André GOLFIER a participé à la réunion de préparation ; sont prévus entre autres un concours de chevaux de trait et un marché de pays le soir.

*Les plaques des stèles et du monument aux morts nécessitent d'être refaites ; ce ne sera pas possible avant le 8 mai, mais elles vont être déposées après cette date pour les confier au marbrier.

Fin de séance 21h30.